

La Maison-Dieu, 164, 1985, 105-128
Jean-Claude BESANCENEY

LA MORT ET LES FUNÉRAILLES EN FRANCE

une enquête, des questions

AU printemps 1983, une enquête sur la mort et les funérailles a été réalisée par le C.N.P.L. auprès des diocèses, pour répondre au souhait exprimé par la Commission Episcopale de liturgie. La commission désirait en effet mieux percevoir les enjeux de cet aspect de la mission de l'Église, à un moment où des transformations importantes s'opèrent, tant dans les mentalités (on parle beaucoup de la mort aujourd'hui) que dans les activités pastorales.

PROFIL DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE

1. Sa « population »

Une des particularités de cette enquête est de s'adresser à une « population » composée non de personnes isolées, mais de groupes institués, par l'intermédiaire de leurs responsables institutionnels : ainsi c'est par un « réseau »

déjà existant que l'enquête est « descendue », et souvent « remontée ».

Ce qui a pour conséquence :

— de diminuer le caractère de « représentativité » statistique qui aurait pu être atteint par exemple par la constitution d'un échantillon représentatif des responsables pastoraux, à l'instar des « sondages » mais de diminuer également les « réactions de défense ».

— d'augmenter le caractère signifiant des réponses, puisqu'elles supposent un certain niveau de motivations : il s'agit en effet de la réponse d'un « corps » fortement structuré et hiérarchisé.

— mais aussi d'augmenter le risque de déformations qui peuvent s'introduire du fait même de cette structure hiérarchique : en particulier des « réactions de façade » tenant à l'image que le responsable diocésain ou local veut donner de lui-même en participant à cette enquête non anonyme.

2. Son mode de recueil d'informations

Le questionnaire est de type « auto-administré », c'est-à-dire que l'intéressé le remplit lui-même ou ne le remplit pas. Ce genre de questionnaire amène toujours à se demander : y a-t-il suffisamment de réponses pour que les résultats soient fiables ? C'est la question de la pertinence du corpus documentaire dont on verra la réponse plus loin, suivant le type de question.

Mais aussi : qui a répondu ou non et pourquoi ? C'est-à-dire : d'abord : quels diocèses ? Puis dans les diocèses d'où sont parvenues les réponses : quels doyennés ou aumôneries et non tels autres ? A ces questions on peut faire quelques hypothèses de réponse :

— pour les diocèses d'où sont parvenues des réponses : motivation du responsable diocésain, bonne structure de fonctionnement ;

— pour les doyennés ou aumôneries qui ont répondu : intérêt pour le problème, mais aussi existence de réunions de doyenné (la majorité des réponses sont collectives) ;

— pour les doyennés ou aumôneries qui n'ont pas répondu, deux explications sont fournies par deux responsables diocésains :

- proximité de l'enquête sur le baptême ;
- on n'a demandé de répondre à l'enquête « funéraires » qu'à ceux qui n'avaient pas répondu à celle sur le baptême...

3. Les instruments

Le questionnaire « sociographique »¹

Il était bien évident que, de par sa formulation même, il ne serait utilisable que pour des régions à dominante rurale, où la presse locale continue de jouer un rôle important.

Il aurait été encore plus efficace si le mois de référence avait été le même, ce qui n'est pas le cas. Il faudrait donc opérer des pondérations pour tenir compte de l'indice mensuel de mortalité.

Quant à l'étude des expressions utilisées, les précisions demandées quant à la source documentaire sont-elles suffisantes ? Le fait que les répondants aient à choisir ce qui leur « paraît » significatif introduit un coefficient de subjectivité.

Le questionnaire « mentalité et action »¹

Plus complexe, il se compose de deux parties :

- l'une, faite de questions ouvertes, concernant les mentalités, certaines se recouvrent en fait (évolution, questions...) Le dépouillement de cette partie implique une analyse de contenu d'une part au moins du matériel, pour en discerner les thèmes fondamentaux, en vue de l'exploitation.

1. Voir, en annexe, le texte des questionnaires.

— l'autre, plus précise, constitue moins un questionnaire qu'un « état » : en particulier pour les lectures et les rites. Par contre, on pourra plus facilement avoir des données quantitatives.

4. Les « indicateurs »

L'indicateur retenu comme essentiel à juste titre, était *l'appartenance rurale ou urbaine* des répondants. Il est d'ailleurs sous-jacent au 1^o questionnaire. Cependant, il s'avère que l'exploitation qu'il permet est soumise à diverses difficultés :

— d'une part, l'éventail des situations ne se révèle pas assez large : il aurait fallu proposer : grandes villes - villes moyennes - petites villes - régions semi-urbaines, semi-rurales (certaines réponses se catégorisent ainsi) et rural.

— d'autre part, la détermination du caractère urbain ou rural du territoire est laissée à l'appréciation subjective des personnes, ce qui peut dans certains cas introduire des « variables parasites ».

Un autre indicateur a semblé nécessaire à l'exploitation : *l'origine collective ou individuelle des réponses*. Dans la plupart des cas, il recouvre en fait, l'institution : doyenné, aumônerie... Parmi les réponses collectives, on trouve quelques réponses de « conseils pastoraux », ou d'« équipes d'aumônerie », de « prêtres et laïcs »... et une de prêtres d'un doyenné avec le pasteur réformé.

5. Informations complémentaires

Soit contenues dans les documents joints à la demande du questionnaire. Elles constituent une source d'information non négligeable, mais d'autre type. Il faudra en tenir compte comme éléments « significatifs ».

Soit réponses à des demandes d'informations supplémentaires adressées par les responsables de l'enquête à des personnes précises. Informations également importantes, mais encore d'un autre statut...

Soit réponses limitées à un « questionnaire de vérification » rédigé au cours d'une assemblée diocésaine et composé uniquement de questions en forme « d'échelles d'attitudes ». Encore un autre type...

En conclusion de ces réflexions : quel type d'information peut-on attendre de cette enquête, et avec quel degré d'exactitude ? A cette question on peut répondre :

— pour n'importe laquelle des questions : on ne peut dire que « telle proportion des réponses dit que... »

— pour les questions larges (mentalités), on peut préciser quels sont les principaux thèmes et dans quelle proportion, toujours par rapport aux réponses réelles ; mais les réponses sont suffisamment nombreuses pour qu'on puisse considérer les indications comme pertinentes ;

— pour les questions plus précises : on pourra relever des éléments peu nombreux quantitativement, mais significatifs, mais on n'aura jamais la certitude d'avoir tous les éléments significatifs...

On voit donc qu'un certain coefficient de relativité devra toujours être mis en avant pour éviter des généralisations et des extrapolations que les résultats de l'enquête ne permettent pas.

ETAT DES RÉPONSES

Les 380 réponses prises en compte émanent de 65 diocèses. La plupart sont collectives et viennent de doyennés. Celles des aumôniers d'hôpitaux sont plus souvent individuelles, à part quelques réponses émanant de l'équipe d'aumônerie ; il arrive également que l'aumônerie d'hôpital soit assurée par un prêtre de paroisse, auquel cas sa réponse est incorporée à celle du doyenné. Quelques réponses enfin ont été rédigées avec la participation de conseils pastoraux ; une est oecuménique.

Les réponses émanent de toutes les régions apostoliques : dans une d'entre elles, tous les diocèses ont répondu. Les régions « traditionnellement chrétiennes » présentent un taux de réponse légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Mais à l'intérieur des diocèses, on remarque de grandes diversités :

— Tout d'abord dans le **nombre** de réponses. Certains n'ont envoyé qu'une seule réponse à l'enquête « sociographique » ; à l'inverse, un grand diocèse a adressé les réponses de la plupart des doyennés, avec la situation de chacun d'entre eux sur la carte... Entre les deux, bien des variantes.

— Mais également dans l'**origine** des réponses. Moins de 20 % émanent de secteurs se considérant comme « urbains », alors que, d'après l'INSEE, 73 % des Français résident dans des zones urbaines... Il y a donc sous-représentation des villes et surtout des grandes villes : seules la ville de Lyon et quelques grandes villes de province font exception.

Les raisons de cette sous-représentation sont sans doute à élucider ; elles pèsent certainement sur les résultats. Une des conséquences est l'absence presque totale d'apports venant de secteurs dont la pastorale est marquée par l'attention à la vie ouvrière. Quelques réflexions heureusement recueillies auprès du GREPO (groupe de recherches et d'études en pastorale ouvrière), mais en dehors du questionnaire, ne suffisent pas à compenser cette lacune.

LE QUESTIONNAIRE SOCIOGRAPHIQUE

Son premier objectif était de savoir *quelle est actuellement la proportion de funérailles demandées à l'Église catholique en France par rapport au total des décès*. Sans entrer dans le détail des problèmes méthodologiques complexes que pose cette question apparemment simple, on peut dire ceci : les réponses à cette partie démographique du questionnaire laissent à penser que, dans l'ensemble du pays, une proportion importante de familles demandent la célébration à l'église, mais dans des pourcentages variables suivant les régions².

2. Constatation déjà faite, il y a dix ans, par J. Potel, dans LMD 122 (1975), pp. 49-50.

Il n'a pas été possible de pondérer cette estimation globale d'après l'origine urbaine ou rurale, ni selon les régions. De même, il a été impossible de percevoir une évolution et dans quel sens. Des indications pourront être proposées aux diocèses qui voudraient davantage de précisions en ce domaine...

Une autre question posée consistait à relever *les expressions utilisées*, notamment dans les avis de décès publiés par les journaux locaux. Les réponses sont abondantes, mais leur exploitation n'a pu encore être faite : elle pourrait également faire l'objet d'un travail diocésain.

LE QUESTIONNAIRE SUR LES MENTALITÉS ET LES PRATIQUES

Mentalités

S'il n'a pas toujours été possible de distinguer dans les réponses ce que pensent les pasteurs et ce qu'ils entendent dire, il semble que de toute manière une certaine unanimité se fasse autour des constatations suivantes :

- la croissance de la mortalité en hôpital, avec comme conséquence la solitude du mourant, éloigné de son entourage familial et quotidien ;
- l'accompagnement du mourant qui est laissé au personnel hospitalier, dont l'attitude en ce domaine est diversement appréciée ;
- pour les aumôniers d'hôpitaux, l'importance de problèmes comme le droit du malade à la vérité, ou de questions liées au pouvoir médical : acharnement thérapeutique et euthanasie ;
- le développement généralisé des services de Pompes Funèbres ou la place des « funérariums » en certaines régions ;
- l'introduction de nouvelles techniques de « thanatopraxie » (conservation et présentation du corps) ;
- l'apparition relativement fréquente de pratiques telles que le don du corps à la médecine, la crémation...

Des interprétations sont données de ces situations, qui rejoignent celles élaborées par les historiens et sociologues :

— la mort est aujourd'hui l'objet d'une dénégation, elle est de fait occultée, cachée ;

— elle comporte de moins en moins d'expression sociale et se vit davantage dans la sphère du privé ;

— elle est entourée de plus de démarches que de rites, par suite de l'existence d'un personnel spécialisé, de « professionnels » qui font désormais ce qu'autrefois faisait l'entourage.

Au-delà de ces changements dans les pratiques, on constate généralement une évolution des représentations de la mort elle-même, en fonction de trois critères qui sont :

— l'âge : mourir vieux est normal ;

— la souffrance : on souhaite une mort aussi indolore que possible ;

— la conscience : mourir sans s'en rendre compte semble l'idéal.

Ainsi la mort n'apparaît-elle plus comme une réalité qui pourrait éventuellement être « vécue » ; elle n'est plus qu'un événement, plus ou moins regrettable...

Quant aux conceptions de l'au-delà, elles apparaissent comme des plus floues. Si une proportion importante continue de penser « qu'il y a quelque chose », beaucoup se tournent vers des solutions comme la réincarnation ou le spiritisme, qui satisfont l'imagination.

Devant cette situation, que font les pasteurs ? Ils répondent à la demande, mais se posent bien des questions.

Pratiques

L'accueil

Les pasteurs répondent à la demande d'abord en mettant en œuvre, de plus en plus, semble-t-il, des procédures d'accueil qui permettent un premier contact. Celui-ci a

pour objet de renseigner sur la personnalité et les convictions du défunt et de sa famille, de donner des informations à cette dernière sur le déroulement de la célébration et de lui proposer une préparation et une participation active. Ce dialogue est souvent le fait de personnes qui assurent les permanences d'accueil ; il faut d'ailleurs noter ici la progression du nombre des laïcs qui participent à cette tâche.

La « veillée »

Dans les régions où la veillée à la maison était traditionnelle, il apparaît qu'elle existe toujours, mais qu'elle rencontre des difficultés. Aux problèmes de temps, s'ajoutent le fait de plus en plus fréquent de la mort en hôpital et celui de la déposition du corps au funérarium, qui ne se prête guère à ce genre de célébration. Parfois, cette pratique de la veillée est remise en vigueur. Il semble rare qu'elle soit animée par les prêtres, sauf lorsqu'elle a lieu à l'église.

La célébration à l'église

Le plus généralement, elle est préparée par le prêtre ou par la personne qui présidera. En fait, peu de familles semblent accepter la proposition de préparation. Dans des situations précises (mort d'un jeune, d'un militant connu, d'un membre actif de la communauté chrétienne...), il y a préparation par un petit groupe.

La question se pose fréquemment du *mode de célébration*. Si elle comporte toujours la liturgie de l'accueil, de la Parole et de l'adieu, il n'en va pas de même pour l'eucharistie. Dans certaines régions, la norme est la célébration eucharistique ; dans d'autres, il n'y a presque jamais de messe aux funérailles. Un certain nombre de secteurs commencent à se poser la question : elle leur apparaît délicate, car elle implique un changement notable dans les mentalités. Cette interrogation s'enracine dans le

souci de mieux correspondre aux possibilités réelles de l'assemblée, dont la plupart des membres sont « non pratiquants », mais aussi de tenir compte de la surcharge des prêtres.

Lorsque les funérailles ne comportent pas l'eucharistie, il est fréquent que les familles soient invitées à la messe de la communauté, le dimanche suivant. De même, dans ces cas-là, il arrive que la « *présidence* » de la célébration soit assurée par des personnes non ordonnées : hommes ou femmes, parfois même un petit groupe. Cette situation se produit soit occasionnellement — pour palier une circonstance imprévue, soit régulièrement, ce qui implique un mode de reconnaissance. Il s'agit de toute manière de personnes ayant une expérience pastorale. Bien des pasteurs se demandent comment progresser dans ce sens : quelques uns font des propositions pour une concertation de tous les intéressés ; beaucoup pensent qu'il faut développer la prise de responsabilité des laïcs dans ce domaine comme dans les autres, mais que là encore l'évolution des mentalités se fait difficilement.

En ce qui concerne les *rites utilisés* lors de la célébration à l'église, voici un certain nombre de constatations :

— le geste de bénédiction sur le corps du défunt a pratiquement toujours lieu ;

— l'encensement est fréquemment mentionné, quoique certains l'aient abandonné ;

— les rites proposés pour l'accueil semblent assez peu pratiqués ; par contre, on trouve quelques recherches pour valoriser l'aspect baptismal (utilisation du cierge pascal) ou personnel (dépôt sur le cercueil d'objets significatifs) ;

— une attention particulière est souvent portée aux non croyants, qui sont accueillis comme tels par le célébrant et à qui sont proposés des gestes n'impliquant pas l'adhésion à la foi chrétienne, notamment au moment de l'adieu.

— dans plusieurs régions, la procession du « baiser de paix » ou « offrande » est conservée ; quelques uns notent sa disparition.

Quant aux *textes bibliques*, sans qu'on puisse encore avancer de proportions, il semble qu'aient davantage la faveur ceux qui parlent de l'amour, du souci des autres (en

particulier, Matthieu 25, 31-46, parfois amputé de sa seconde partie...), car ils permettent une sorte de « lecture » de la vie du défunt. Par contre, ceux qui évoquent le péché, le jugement, sont assez généralement délaissés, car « ils ne passent pas ».

Ces choix reflètent divers courants qui se manifestent également à propos de *l'homélie*. Généralement pratiquée, elle apparaît à la majorité comme à la fois essentielle et difficile : essentielle, parce qu'un message doit être annoncé ; difficile, car il faut que cette annonce atteigne les personnes dans leur langage, leur mentalité, mais aussi leur attitude actuelle par rapport à la foi. Un premier courant est constitué par ceux qui pensent qu'il faut annoncer un au-delà en continuité avec la vie présente. Un autre courant insiste davantage sur l'initiative de Dieu qui fait entrer dans la résurrection de son Fils ; mais comment parler de la résurrection ? de la dimension pascale ? et à des hommes d'aujourd'hui ?

Cette question du *langage de la foi* est très généralement considérée comme difficile. On la retrouve à propos des prières : bien des oraisons proposées par le Rituel sont remaniées par les pasteurs.

Il arrive, comme pour d'autres célébrations, que les familles ou les responsables incluent d'autres lectures que celles de l'Écriture, par exemple au moment de l'accueil. Ces textes permettent de rejoindre un public assez éloigné de la foi, tout en « personnalisant » la célébration.

Quant aux attitudes des participants les assemblées sont signalées comme présentant de grandes diversités par le nombre, depuis « personne » jusqu'à « tout le village » (on note d'ailleurs que le temps semble fini où les hommes restaient à la porte...) ; mais aussi par la composition, car il y a souvent des personnes de sensibilité très différente en ce qui concerne la foi (non croyants, peu ou mal croyants, croyants plus ou moins actifs...). Beaucoup de pasteurs cherchent à rejoindre ces assemblées dans ce qui semble les marquer le plus profondément, en particulier l'appartenance socioculturelle. D'autres estiment important de faire une catéchèse un peu développée de l'espérance chrétienne...

Quelle est la participation réelle de l'assemblée aux chants, aux prières ? Parfois les textes, la prière universelle sont lus par des chrétiens ou des membres de la famille ; parfois le prêtre déclare qu'il est seul à prier... Là encore, grande diversité, d'autant que le critère de participation n'est pas seulement le niveau sonore des dialogues ou des chants, mais également la qualité d'écoute et de participation...

On signale de plus en plus la disparition des « condoléances », remplacées par la signature d'un registre. Certains le déplorent.

Enfin, lorsque l'eucharistie est célébrée, bien des questions se posent aux pasteurs, car il arrive qu'une famille aille communier « en bloc », alors qu'elle ne pratique jamais ; par contre, des personnes qui communient habituellement ne le font pas..., ce qui renvoie à une catéchèse de l'eucharistie dans l'un et autre cas.

La prière au cimetière

Cette célébration, généralement importante pour les familles, est aussi l'objet de questions pastorales. Dans certaines régions, le prêtre la préside toujours ; dans d'autres, en progression semble-t-il, et surtout dans les villes, le prêtre ne s'y rend pas. Si la famille n'est pas préparée à prendre en charge cette prière, ou bien il n'y a rien (ce qui est difficilement vécu), ou bien ce sont les employés des Pompes Funèbres qui proposent la « bénédiction »... Il est fréquemment fait allusion aux difficultés des familles de comprendre l'absence du prêtre. Des paroisses donnent des livrets pour la prise en charge de la prière. Là encore, bien des diversités.

Une demande rare est signalée : la célébration au cimetière autour de l'urne, en cas d'incinération, sans aucune autre cérémonie.

ESSAI D'INTERPRÉTATION

Il s'agit maintenant de considérer les résultats de cette enquête, avec leurs limites, comme révélateur de faits sociaux. Le premier d'entre eux est l'importance de *la demande* adressée à l'Église. Quelles en sont les implications quant à la place de cette Église dans la société française ? Quelles sont les exigences qui découlent pour elle de cette situation ? Mais une autre réalité est à mettre en relation : la manière dont l'Église répond à cette demande apparaît comme en transformation importante par rapport aux modèles de fonctionnement communément perçus : autre fait social, dont il faudra également mesurer les implications et les enjeux.

Ces deux faits sont à envisager dans une même perspective : celle d'un « changement social » qui constitue, étant donné l'importance des enjeux humains et ecclésiaux, un élément notable de la « stratégie » actuelle de l'Église.

Réflexion qui ne peut porter que sur les éléments connus, qui tentera cependant d'élaborer quelques scénarios d'avenir : la nécessité d'une enquête plus scientifique, tant au point de vue démographique, quantitative donc, que qualitative, s'impose : l'enquête récente aura ainsi fonctionné, et ce n'est pas son moindre mérite, comme une pré-enquête.

La demande : implications et enjeux

A l'état actuel des indications recueillies permet de penser qu'une proportion importante de nos concitoyens font actuellement à l'Église catholique une demande de célébration à l'occasion de la mort de leurs proches. Situation diverse suivant les régions, sans doute aussi suivant les classes sociales, le niveau de culture, voire l'âge, et peut être même le sexe. Pour l'instant, l'absence d'informations ne permet pas d'envisager ce type d'inférence : par contre, la diversité suivant les régions constitue un fait acquis.

Bien que l'Église catholique ne soit pas la seule concernée par la demande de célébration, les autres groupes religieux l'étant également, la demande qui lui est adressée semble fortement majoritaire par rapport à ces groupes.

Cette demande de célébration aurait avantage à être comparée, lorsque les informations seront plus complètes, avec l'évolution des autres demandes ; leur caractère commun étant de concerner les moments clés de l'existence et donc de fonctionner comme « rites de passage » ; une autre caractéristique étant de concerner la *sphère privée* de l'existence.

Cette situation comporte pour l'Église des implications et des enjeux qu'il est important d'éclairer.

Les quelques réflexions qui suivent voudraient simplement préciser quelques jalons. Il serait en particulier intéressant de vérifier l'évolution des problématiques depuis le travail réalisé par *La Maison-Dieu* à propos de la « religion populaire » il y a 10 ans (N° 122).

1. Le catholicisme comme « religion dominante »

L'Église catholique, en France, reste en situation de religion dominante ; l'ancienneté de son implantation, la place tenue par un certain nombre de ses représentations dans la culture française, la puissance d'intégration de ses pratiques, son implantation territoriale généralisée constituent notamment les éléments de cette situation.

Elle se trouve donc dans la situation de gérer la demande de célébration, tout en ayant en premier lieu à proposer un message. Exigences originaires liées, puisque les éléments de la symbolique chrétienne mis en oeuvre dans les célébrations expriment ce message et y renvoient.

Les motivations des « demandeurs » représentant un éventail assez large, le rapport *rite-message* semble de plus en plus distendu. Or certaines difficultés semblent apparaître du côté du message : au moins dans le langage pour le dire ; peut être même, pour certains, dans son contenu : qu'en est-il réellement de la résurrection, des fins der-

nières, de la rétribution, de l'au-delà... Qu'en est-il ? Et non pas seulement : que peut-on en dire ? Examinons ces deux aspects dans leur implication ecclésiale.

Pour ce qui est de l'ouverture de l'éventail des motivations : entre ceux qui déclarent : « c'est pour être fidèle à la volonté de mon père, ou ma mère, mais nous ne sommes pas demandeurs » — et ceux qui disent : « nous sommes chrétiens et nous souhaitons que l'Eucharistie nous rassemble pour célébrer cette Pâque dans laquelle notre père, mère... est entré », on passe par bien des nuances qu'il faudrait sans doute regarder de plus près : il y a là une typologie à préciser. Ainsi le rite peut être demandé indépendamment du message.

On peut certes invoquer les difficultés de la communication, surtout en ces moments de deuil, pour estimer que la différence n'est peut être pas si grande qu'il n'y paraît — et donc minimiser cette distance.

On peut — certains le font — en prendre acte : puisque l'Église reste le seul recours de gens qui ont une demande de célébration, répondons à leur demande par un rite qui se situe dans le domaine religieux, mais en le détachant d'un message, sans aller au-delà de la demande explicite. Dans cette hypothèse, l'Église se constituerait en gestionnaire du sacré, avec toutes les ambiguïtés de cette situation.

On peut enfin estimer qu'il est de la mission de l'Église d'assurer, par la réponse aux demandes, une régulation, une réorientation du sacré, en l'éclairant par le message évangélique. C'est la position adoptée finalement par l'ensemble comme étant la seule manière actuelle de tenir compte de la distance entre demande de rite et message, sans la nier et sans la durcir. (D'autant que le message se trouve également impliqué dans d'autres modes de présence de l'Église dans le champ social à propos de la mort, et notamment dans le domaine éthique.)

Cela implique que la célébration comporte toujours une référence explicite — certes, plus ou moins développée — au message chrétien, notamment dans sa dimension pascale.

Mais, et c'est le second aspect, encore faut-il que ce message soit suffisamment clair pour ceux qui ont à le

présenter, et qu'ils puissent trouver le langage qui peut l'exprimer, en respectant les capacités d'accueil des demandeurs. Certainement un effort de réflexion, de partage d'expériences, d'approfondissement est nécessaire pour que cette proposition du message puisse se faire en célébration : c'est à cette condition seulement que la distance entre demande de rite et message pourra être correctement gérée. Quelque chose n'est-il pas à redécouvrir qui ressemblerait à ce qu'était le « kérygme aux païens » d'après les Actes ?

2. *L'Église comme « groupe de référence »*

Dans nos sociétés complexes, chaque personne se trouve appartenir à de nombreux groupes, dont certains sont fondamentaux, vitaux, et permanents — tel le groupe familial —, d'autres peuvent ne fonctionner que comme instances de « référence » ; tel est le cas de tous les groupes à finalité « idéologique » (au sens le plus large du terme) : associations, groupes culturels, philanthropiques, et religieux, politiques, syndicaux... C'est alors de manière intermittente que le rapport au groupe se manifeste : occasions qui diffèrent suivant les groupes, mais qui impliquent toutes une pratique sociale : dans le cas des groupes religieux, la demande de célébration constitue une des manières dont on peut se référer au groupe occasionnellement.

C'est ainsi que fonctionne l'Église. Dans la plupart des situations de demande de célébrations, d'après l'enquête, la diversité des motivations est telle qu'il semble y avoir plusieurs modes de référence, suivant les types de motivation.

L'Église a donc à gérer également cette situation d'être, pour les uns, un groupe de référence et, pour d'autres, un groupe où l'intégration est plus forte et se traduit par une participation non seulement occasionnelle, mais habituelle, et par une adhésion non seulement à certaines des représentations ou certains aspects du message, mais à leur ensemble : on recoupe ainsi pour une part du moins la réflexion amorcée précédemment.

Mais cette « tension » peut encore s'accroître : la suppression des « interdits canoniques » traditionnels, le fait qu'aucun critère d'appartenance ne soit exigé pour que la demande soit acceptée (pas même celui du baptême... qui reste supposé), font que la demande s'élargit ou risque de s'élargir à des personnes dont la référence à l'Église sera de plus en plus ténue ; jusqu'à n'être que la référence au seul groupe capable d'assurer une célébration ; mais peut-on trouver des critères en ce domaine où l'attitude d'accueil prédomine ?

Les dispositions du Nouveau Code ne vont pas dans le sens de l'extension des interdits, puisque (can. 1183) en dehors des « apostats, hérétiques, schismatiques notoires, et les personnes qui auraient choisi l'incinération pour des raisons contraires à la foi chrétienne », seuls doivent être privés de funérailles religieuses les « autres pécheurs manifestes... » Catégorie non précisée, et finalement laissée au jugement de l'ordinaire, qui ne manquera pas de l'éclairer par la consultation des responsables pastoraux locaux. Il est évidemment sous-entendu que ces funérailles concernent les chrétiens, baptisés ou catéchumènes, puisque ces derniers sont explicitement mentionnés.

Il peut certes être nécessaire pour l'Église que s'entretienne cette zone de personnes « en référence » : c'est assurer, au-delà et à travers les cheminements individuels toujours possibles, une surface de contact avec la société globale. Il reste cependant que l'abandon de tout critère n'est pas non plus sans problème... Que faire si des célébrations sont demandées pour des non-baptisés ? Ce qui est peut être déjà le cas sans qu'on le sache... Comment pourrait alors être faite référence à la symbolique baptismale ? Question ouverte...

3. *L'Église comme « prestataire de service »*

Dans le contexte actuel de notre société, ce qui est demandé à l'Église apparaît également comme un « service ». Se multiplient en effet de nos jours les lieux de « recours » spécialisés pour répondre à des besoins mul-

tiples, différenciés, dans tous les domaines de l'existence. L'Église apparaît alors comme un organisme prestataire de service pour les funérailles, et le prêtre comme un professionnel qualifié.

Situation qui, d'après l'enquête, semble mal vécue par les prêtres. Alors que se multiplient les entreprises de Pompes Funèbres, qui accomplissent aujourd'hui professionnellement ce qui était autrefois réalisé spontanément par l'entourage, (on peut d'ailleurs en dire autant de l'accompagnement des mourants à l'hôpital par les soignants) voici qu'eux-même sont considérés comme des professionnels parmi d'autres et leur ministère comme un service au milieu de bien d'autres ! Il leur semble qu'à la socialité traditionnelle dont l'Église était partie prenante se substitue une manifestation de plus de la « société anonyme ».

On demande à l'Église un service qualifié, celui de la célébration liée à la mort ; les pasteurs voudraient, eux, que cette demande reste une occasion de contact, de rapport interpersonnel. Par la première rencontre, quelle qu'en soit la forme, surtout utile en milieux urbains ; mais aussi par la proposition de préparation personnelle, de participation individualisée à la célébration elle-même — attitude qui est également celle de l'Église à propos d'autres demandes de célébration.

D'autres services connaissent les mêmes questions : il est partout question d'humanisation : à son plan l'Église entre dans cette requête de la société aujourd'hui dans la mesure même où les pasteurs acceptent eux-mêmes d'entrer dans cette problématique du service. Mais y entrer pose d'autres questions : en effet, dans leur recours à de multiples services, nos contemporains n'ont jamais à répondre de leurs motivations ; or à l'Église, l'accueil pastoral ne saurait se limiter à une simple information de ce qui va se passer : comment est ressenti réellement cette procédure d'accueil ?

Dans cette perspective, il est à noter que l'enquête ne posait pas explicitement la question de la participation financière. Peu de prêtres ont estimé utile d'en parler : or elle fait partie de cette dimension de service, dans le fonctionnement social général. Non-dits significatifs...

L'importance des significations attachées à la prestation financière, spécialement en lien avec le deuil, ne saurait être négligée.

En conclusion de ces trois réflexions, on peut constater que, dans les divers champs où se situe la demande de célébrations de funérailles à l'église, un certain nombre de tensions apparaissent : soit dans la société ecclésiale elle-même, entre diverses exigences difficiles à tenir ensemble ; soit entre la société globale et l'Église. Il apparaît cependant que, dans l'ensemble, l'action de l'Église se situe à contre courant du vécu social en ce qui concerne la mort. En effet, tout montre aujourd'hui la tendance à la disparition du rite, à la privatisation, à la professionnalisation ; en maintenant la conduite rituelle, en constituant un lieu de socialisation, en continuant de servir de référence, l'Église joue un rôle culturel important : elle maintient un certain nombre de modes de fonctionnement qui permettent, pour une part du moins, d'assurer l'humanisation de la mort, enracinement d'une évangélisation possible. On retrouve là, au niveau proprement ecclésial, les tensions déjà analysées.

L'évolution de la demande

Comment peut évoluer cette demande ? Dans l'impossibilité de posséder les éléments nécessaires pour la prévoir, on peut cependant tenter d'imaginer divers scénarios.

Elle peut *diminuer*, et ceci pour plusieurs raisons :

— d'abord, parce que d'autres groupes religieux ou para-religieux peuvent prendre une importance et acquérir une visibilité suffisante pour être l'objet de demandes actuellement adressées à l'église catholique. Dans cette hypothèse, en même temps qu'elle diminuerait, la demande se clarifierait ;

— ensuite, parce que notre société peut devenir capable de réinventer des rites « non religieux ». Ils se manifestent timidement en certaines situations d'enterrements civils : dépôt de fleurs, minute de silence, et parfois d'une manière

plus organisée dans certains courants idéologiques comme le marxisme. Il ne s'agirait pas de célébrations prises en charge par l'État, comme le mariage civil, dont les justifications ne sont pas d'abord rituelles ; mais de célébrations « séculières » : une certaine créativité peut se manifester dans ce domaine : on voit ici ou là des familles se réunir quelque temps après la mort pour passer des films, écouter des enregistrements, évoquer ainsi des souvenirs... ;

— il peut enfin se faire que des pratiques comme la crémation se développent rapidement ; certaines motivations humanitaires en sont souvent données : hygiène, moindre espace nécessaire pour la conservation des restes,... La référence à des motivations de ce genre pourrait peut-être se substituer à la demande rituelle dans la mesure où un certain cérémonial pourrait s'instituer.

S'il est peu probable qu'elle augmente, elle peut se maintenir en quantité, l'éventail des motivations continuant de s'ouvrir dans le sens d'une demande de ritualité de plus en plus détachée du message. Les tensions actuelles iraient alors en s'accroissant.

Il n'est pas impossible qu'elle se maintienne en importance, mais en se transformant au moins pour une part dans son contenu : dans l'hypothèse où la crémation se développerait, on pourrait assister — cela se produit déjà — à des demandes de célébration autour de l'urne — situation à laquelle certains pays comme le Canada ont déjà à faire face.

Il importe dans ce domaine que l'Église soit attentive à ces faits de culture afin de ne pas s'engager dans des stratégies lourdes qu'il faudrait remettre en cause. Autre tension à gérer, entre l'immédiat et le long terme...

La réponse à la demande et sa transformation

A la demande, l'Église répond aujourd'hui d'une manière à la fois diversifiée et renouvelée. Les germes de ce double déplacement sont contenus dans le rituel post conciliaire, mais ne concernent pas seulement la conduite rituelle.

Ce sont des « modèles » de fonctionnement nouveaux qui sont proposés en réponse aux demandes ; leur mise en œuvre se réalise très diversement suivant les régions, mais lorsque l'évolution est amorcée, elle soulève bien des questions. C'est ce processus de changement social, ses implications et ses enjeux qu'il convient d'aborder maintenant.

La transformation des modèles de fonctionnement

Portant à la fois sur l'organisation globale du procès pastoral ; sur le contenu des différentes étapes, surtout celui de la célébration à l'église ; sur les « agents » de ces divers modes de fonctionnement, on peut considérer que l'ensemble de ces déplacements constitue le passage d'un modèle normatif de départ à un modèle nouveau qui sans avoir aucun caractère de norme, représente le point d'arrivée déjà acquis en certains endroits.

Le modèle normatif de départ comporte :

- l'identité du procès pastoral et du procès rituel
- un seul agent : le prêtre,
- un contenu évident à l'église : l'eucharistie.

Le modèle extrême d'arrivée comporte :

- l'enrichissement du procès rituel par la mise en œuvre d'un acte pastoral initial : le premier contact,
- comme agent pastoral essentiel : un ou plusieurs laïcs,
- comme contenu de la célébration à l'église : la célébration de la parole.

On peut représenter l'ensemble de ces déplacements par un tableau (cf. p. suivante), qui met également en évidence les différentes phases du passage d'un modèle à un autre.

Les raisons de cette transformation

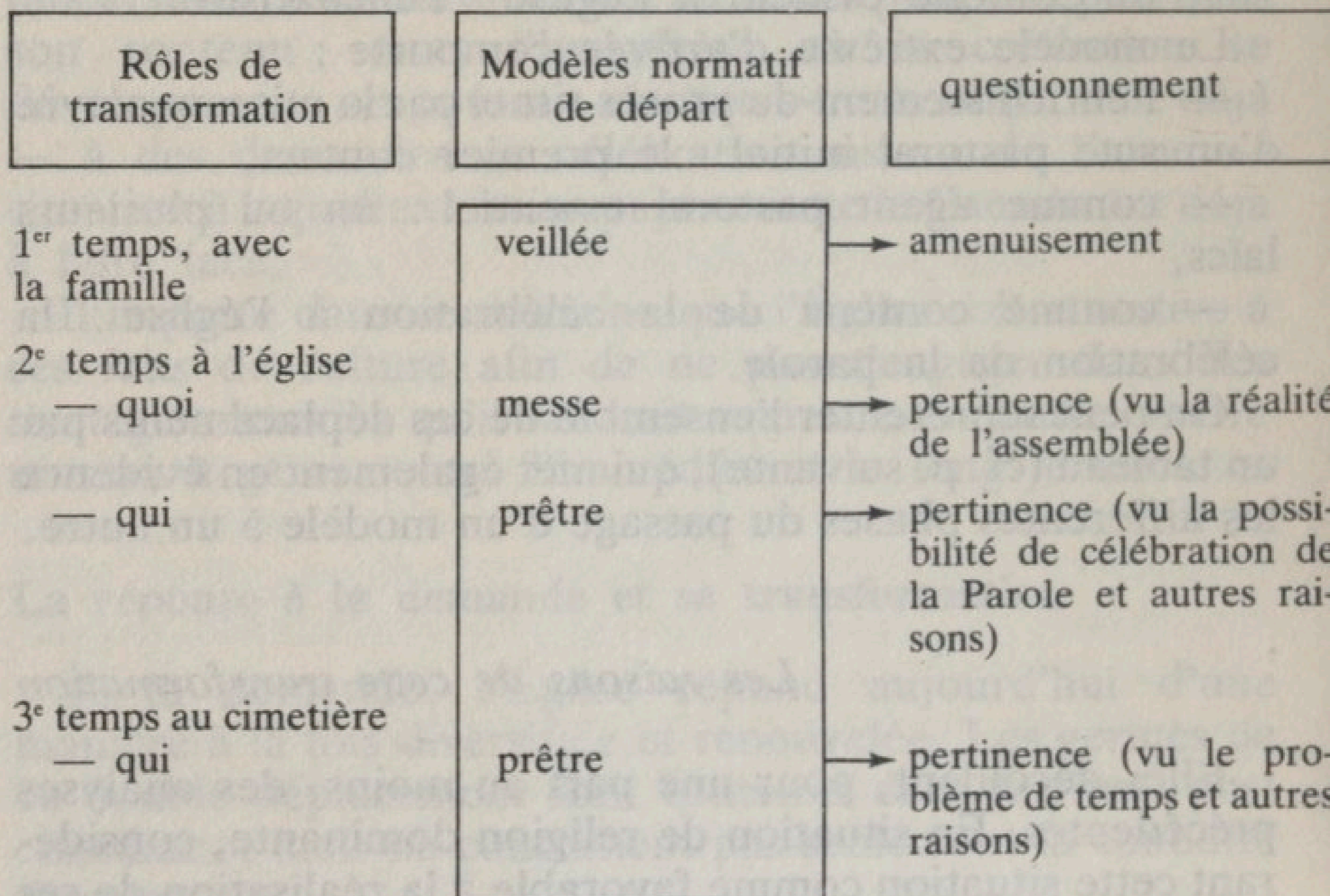
Elles découlent, pour une part au moins, des analyses précédentes. En situation de religion dominante, considérant cette situation comme favorable à la réalisation de ses

objectifs propres, l'Église doit se donner les moyens de répondre à la demande.

Or elle ne peut effectivement gérer cette situation que si elle met en œuvre des processus de discernement du contenu des demandes (c'est pourquoi se répand la mise en place de lieux d'accueil, de premier contact). La réponse sera différente suivant le résultat de ce discernement, de manière à gérer diversement la tension entre la satisfaction des demandeurs et les exigences liées pour l'Église au maintien de son identité : il y aura donc des célébrations où le message et le rite sont fortement intégrés ; d'autres, au contraire, où il sera répondu à la demande rituelle avec une proposition du message adaptée aux capacités des demandeurs.

Ceci implique un personnel non seulement compétent, mais possédant des critères de légitimation publics : dans la tradition française, seul le prêtre était investi par l'opinion publique de la représentativité nécessaire. Si l'Église veut

RÉCAPITULATION DES « DÉPLACEMENTS » DANS LA



continuer à honorer la demande, étant donnée la diminution inéluctable des prêtres disponibles dans les années qui viennent, il devient urgent qu'un autre type d'agent pastoral soit mis en place, investi de la représentativité nécessaire.

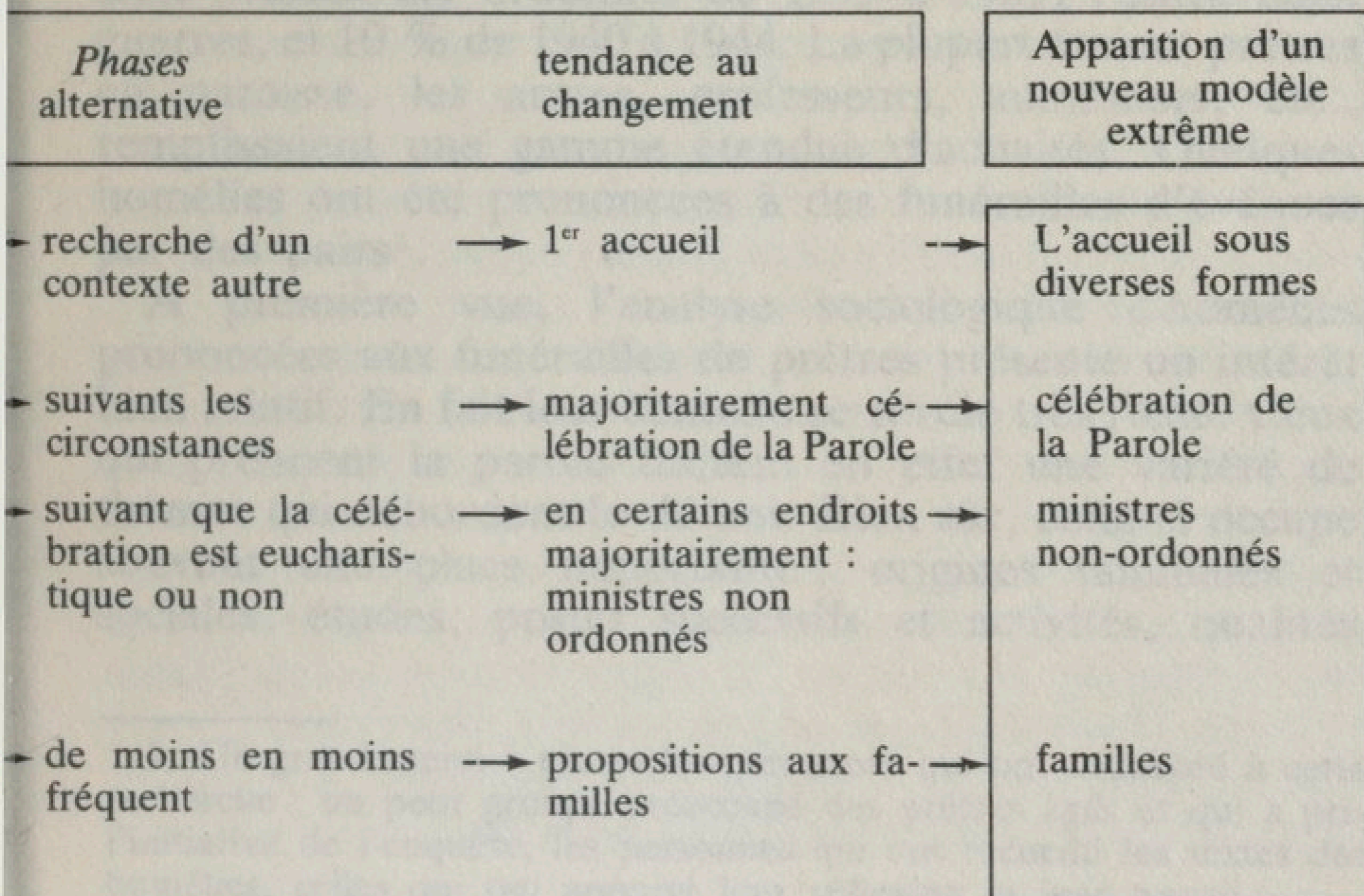
Les questions soulevées par ces déplacements

Elles sont importantes et nombreuses. Un tel changement de modèle ne peut pas ne pas se heurter à de multiples résistances, venant des membres du groupe Église, mais aussi de ceux qui se réfèrent à elle et s'adressent à elles en tant que demandeurs.

Ces résistances portent sur de nombreux points :

— tout d'abord, la place du prêtre, reconnu traditionnellement comme le seul repère de l'Église dans sa visibilité quotidienne ;

PRATIQUE ECCLÉSIALE : TRANSFORMATION DES MODÈLES



- l'assimilation générale entre funérailles et eucharistie ;
- la difficulté d'accepter que des femmes participent activement et en responsabilité à l'accueil, mais encore plus à la célébration ;
- toutes les connotations de manipulation du sacré, de rapport au sexe, spécialement en ce qui concerne la mort, liées aux modèles de fonctionnement antérieur et séculairement ancrées ont à être remises en question :

On voit combien de difficultés sont à prévoir en ce domaine, et cependant ces changements, on l'a vu, sont déjà, ici ou là, largement amorcés.

La consultation entreprise en France en 1983 n'est qu'un point de départ... Ces réflexions, tout comme elle, auront à être prolongées dans les années à venir.

Jean-Claude BESANCENEY